

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)**  
**Rapport de mise à jour trimestriel (Juillet à Septembre 2011)**

<b>Période couverte (Trimestre)</b>	3 <sup>ème</sup> trimestre 2011 élargi – Juin à Octobre 2011		
<b>Numéro du projet et le titre du projet</b>	RSA/12 - Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires de l'Est de la RDC.		
<b>Agence bénéficiaire:</b>	PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)		
<b>Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)</b>	UNOPS, OIM, MONUSCO - Rule Of Law, MONUSCO - Correction Unit, Norwegian Refugee Council (NRC)		
<b>Date d'approbation par le Comité de Pilotage:</b>	9 décembre 2010		
<b>Budget total alloué</b>	<b>US\$ 1.671.317</b>		
<b>Fonds engagés du budget total alloué<sup>1</sup></b>	(UNOPS) US\$ 256 ,319.85	<b>% de fonds engagés / budget total alloué:</b>	23,33%
<b>Fonds dépensés<sup>2</sup> du budget total alloué:</b>	(UNOPS) USD 192,472.95	<b>% de fonds dépensés / budget total alloué:</b>	17,52%
<b>Date de clôture prévue:</b>	Décembre 2011	<b>Retard éventuel (mois):</b>	12 mois
<b>Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets</b>	<p><b>Résultat stratégique</b>  R (1): Réformes du secteur de la sécurité et des systèmes judiciaires mises en place et fournissant services et biens au niveau national et local permettant le renforcement de l'Etat de droit</p> <p><b>Effet sectoriel</b>  (1.2) Etat de Droit : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF où les communautés ont recours à des systèmes de justice transitionnelle à résoudre les conflits / différends sans recours à la violence assurer le respect des droits de l'homme des femmes et des filles en particulier</p>		<p>Restauration de l'autorité de l'Etat – Renforcement des capacités</p> <p>Ce projet représente à la fois la poursuite et la finition de projets déjà en cours et des nouvelles activités pour renforcer les institutions judiciaires et pénitentiaires</p>

<sup>1</sup> Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

<sup>2</sup> Paiement (services, travaux) sur les engagements.

<p><b>Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs:</b></p>	<p><b>Résultat attendu 1 :</b></p> <p><b>OUTCOME 1 :</b> Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont fonctionnels et sont utilisés par la population et les bénéficiaires dans un contexte dénué de tensions.</p> <p>- <b>Résultat 1 :</b> Le Tribunal de Paix et la prison de Masisi sont construits, fonctionnels et sécurisés.</p> <p>- <b>Résultat 2 :</b> Les Tribunaux de Paix de Shabunda et Fizi ainsi que les prisons de Bunyakiri et Fizi sont parachevés, fonctionnels et disponibles.</p> <p>- <b>Résultat 3 :</b> Le caractère civil du camp de déplacés internes de Kilimani est respecté et la diminution des tensions entre les populations déplacées et les autorités locales de Masisi est assurée.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des LOA (letter of agreement) régissant les activités à mettre en place par l'UNOPS et l'OIM, chargés des travaux de finalisation des bâtiments concernés ont été signés entre ces agences partenaires et le PNUD en date du 8 juin 2011.</li> <li>- Un PTA global des activités, impliquant les activités de construction, est en cours de réalisation et consolidation.</li> <li>- En ce qui concerne le Tripaix et la prison de Masisi, les travaux ont été lancés par l'OIM à la fin du mois d'octobre 2011. Des stratégies de travail avec des spécifications techniques liées à la complexité du site (très humide avec glissement de terrain) ont été mises en place..</li> <li>- Un accord de subvention a été signé avec NRC en mai 2011 pour mettre en œuvre les travaux prévus dans la zone de Kilimani. Ces travaux ont été annoncés comme étant terminés par le partenaire à la fin octobre 2011. Le rapport final et la mission d'évaluation sur place sont attendus en novembre 2011.</li> </ul>	<p><b>Contrainte(s) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les contributions des bailleurs de fonds ont été transférées avec un délai, à savoir début avril 2011 pour le Canada et en juin 2011 pour le PBF. Les activités devant débuter en janvier 2011 ont donc été reportées.</li> <li>2. Des contraintes de transfert d'argent ont été déplorées dans les relations entre agences UN concernées par le projet. Le changement de procédures de paiement aux agences a entraîné des malentendus et des retards de chaque côté.</li> <li>3. Certains des bâtiments à finaliser n'ont pas encore été terminés dans le cadre du STAREC, retardant les finalisations à accomplir dans le cadre du présent projet.</li> </ol> <p><b>Solution(s) Proposée(s) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le transfert rapide de la deuxième tranche des fonds canadiens</li> <li>2. Après de multiples contacts au niveau local et au niveau des sièges respectifs des agences, la question est clarifiée et les procédures sont en place.</li> <li>3. Attente de fin des travaux (par exemple à la prison de Fizi) pour passer à la phase de sécurisation.</li> <li>4. Une descente d'évaluation conjointe OIM, PNUD et autorités provinciales est prévue en novembre 2011.</li> </ol>
---	---	---

	<p><b>Résultat attendu 2 :</b></p> <p><b>OUTCOME II : La sécurité et les conditions de vie dans les prisons sont améliorées</b></p> <p>- <u>Résultat 4</u> : La prison de Goma a un quartier militaire et assure une division des détenus militaires civils.</p> <p>- <u>Résultat 5</u> : Les détenus assurent partiellement leur subsistance et développent leur autonomie.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du LOA avec l'UNOPS en charge des travaux d'agrandissement de la prison de Goma en date du 8 juin 2011.</li> <li>- Aucune réalisation concrète durant la période visée.</li> </ul>	<p><b>Contrainte(s) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les contributions des bailleurs de fonds ont été transférées avec un délai, à savoir début avril 2011 pour le Canada et en juin 2011 pour le PBF. Les activités devant débuter en janvier 2011 ont donc été reportées.</li> <li>2. Des contraintes de transfert d'argent ont été déplorées dans les relations entre agences UN concernées par le projet. Le changement de procédures de paiement aux agences a entraîné des malentendus et des retards de chaque côté</li> <li>3. Selon la répartition des tâches dans le document de projet, le Ministère de la Justice et des Droits Humains est chargé de convoquer le Comité de Pilotage, nécessaire et préalable au lancement officiel des activités et, de procéder au déploiement du personnel pénitentiaire et transmettre les listes de personnel à déployer et former – malheureusement, le personnel pénitentiaire en particulier n'est pas encore déployé et les activités génératrices de revenus n'ont pas pu débuter.</li> </ol> <p><b>Solution(s) Proposée(s) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les contributions ont été versées en avril 2011 pour le Canada et en juin 2011 pour le PBF.</li> </ol>

		<p>Après de multiples contacts au niveau local et au niveau des sièges respectifs des agences, la question est clarifiée et les procédures sont en place</p> <p>2. Des contacts sont multipliés par le PNUD à Kinshasa pour que le Comité de Pilotage puisse avoir lieu. Une réunion avec un membre du cabinet a pu avoir lieu début octobre 2011 pour relancer les discussions. Le Comité devrait pouvoir s'organiser en novembre 2011.</p>
	<p><b>Résultat attendu 3 :</b></p> <p><b>OUTCOME III : Les Tribunaux de Paix de Masisi, Walungu, Shabunda et Fizi et les prisons de Masisi, Rutshuru, Bunyakiri et Fizi sont administrés par du personnel</b></p> <p><u>Résultat 6</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire est formé dans le but d'une administration efficace de la justice et d'une gestion digne des prisons.</p> <p><u>Résultat 7</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire fait l'objet d'un appui au déploiement et rejoint son lieu d'affectation.</p> <p><u>Résultat 8</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire bénéficie d'un appui-conseil permanent dans le cadre de son travail quotidien.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une LOA a été signée en date du 8 juin 2011 entre le PNUD et la MONUSCO dans le cadre des activités de formation et déploiement à intervenir.</li> <li>- Des réunions préparatoires ont eu lieu entre agences pour la délimitation des responsabilités des formations et le</li> </ul>	<p><b>Contrainte(s) :</b></p> <p>1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé de transmettre les listes de personnel à déployer et former n'a pas encore rempli son obligation. Dès lors, les activités de formation - et par conséquent d'appui-conseil – n'ont pu débuter.</p> <p><b>Solution(s) Proposée (s) :</b></p> <p>1. Des contacts sont multipliés par le PNUD à Kinshasa pour que le Comité de Pilotage puisse avoir lieu. Une réunion avec un membre du cabinet a eu lieu début octobre 2011 pour relancer les discussions. Le Comité devrait pouvoir s'organiser en novembre 2011.</p>

	début de travail de constitution des modules de formation_	
--	--	--

**Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)**

Note :

- Expliquez brièvement (4 to 5 constats au maximum) dans quelle mesure la performance du projet de 'livrer les produits attendus' contribue aux résultats du PMP ?
- Qu'est ce qui a été prévu d'atteindre en fin 2011, et qu'est ce qui a été réalisé mi-parcours?
- Donnez des bonnes et des mauvais exemples de vos pratiques des projets?
- Comment vous allez améliorer la performance des projets d'atteindre les résultats escomptes?